

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL



MINISTERE DE LA FEMME, DE LA PROTECTION DE L'ENFANT
ET DE LA SOLIDARITE

DECLARATION DE MADAME LA MINISTRE

**A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE
DE LUTTE CONTRE LES MUTILATIONS GENITALES FEMININES
(MGF)**

Edition 2018

Date de diffusion : Mardi 06 février 2018

Date d'enregistrement : Vendredi 02 février 2018.

Ivoiriennes, ivoiriens, chers compatriotes,

La Mutilation Génitale Féminine est une pratique consistant en l'ablation totale ou partielle des organes génitaux externes féminins, pour des raisons non médicales.

Selon le Rapport Annuel de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2012, elle touche entre **100 à 140 millions de femmes et de filles dans le monde.**

En Côte d'Ivoire, l'Enquête Démographique et de Santé de 2011-2012 a indiqué une prévalence nationale autour de 38%, avec une forte tendance dans certaines régions du pays. Il s'agit des régions Nord et Nord-Ouest avec un taux de 70%, de 57% à l'Ouest, 50%

au Centre-Nord, 21% au Nord-Est, 20% au Centre-Est et 13% au Centre.

La célébration de l'édition 2018 de la Journée Mondiale de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF) offre une opportunité de rappeler qu'en dépit des efforts consentis, le phénomène de l'excision persiste, avec des conséquences nombreuses et variées telles que les Infections Sexuelles Transmissibles, l'infection à VIH, l'Hépatite Virale, la fistule obstétricale, les traumatismes psychologiques, les décès...

Dans l'optique d'intensifier la réponse à ce fléau, au plan international, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté le 20 décembre 2012 la résolution A/RES/67/146

sur l'intensification de l'action mondiale visant à éliminer les mutilations génitales féminines.

En Côte d'Ivoire, une loi réprimant l'excision a été prise depuis le 23 décembre 1998 : c'est la loi n°98-757 du 23 décembre 1998, réprimant portant les mutilations génitales féminines. Les peines prévues par cette loi sont appropriées à la gravité de l'acte. Elle doit être respectée et rigoureusement appliquée par tous, car la pratique de l'excision constitue une menace pour la vie et la santé sexuelle et génésique des femmes et des filles. C'est pourquoi, nous devons renforcer la lutte contre les mutilations génitales féminines, avec plus d'engagement collectif et d'action individuelle.

Que nous soyons législateur, magistrats, autorités administratives, leaders communautaires, leaders d'opinion, professionnels des medias, sportifs, artisans. Organisations Non Gouvernementales, qui luttent pour le respect des droits de la femme... Nous devons tous agir avec détermination et méthode contre cette pratique néfaste et sans fondement.

A L'occasion de la 27^{ème} édition des 16 jours d'activisme contre les violences à l'égard des femmes et des filles, des activités de sensibilisation de haut niveau et de masse sont prévues durant tout le mois de février, dans la ville d'Abidjan et dans plusieurs régions de l'intérieur du pays , avec l'appui de nos partenaires techniques et financiers.

Le 28 novembre dernier, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA a donné le ton, en s'engageant à faire de l'élimination des pratiques culturelles néfastes telles que les mariages précoces et les mutilations génitales féminines, une priorité nationale.

Je voudrais exprimer la reconnaissance du Gouvernement aux partenaires de la Côte d'Ivoire, aux leaders communautaires, aux professionnels des médias et de la communication, aux ONG nationales et internationales, et à tous les acteurs, pour leur accompagnement quotidien et déterminant.

J'en appelle donc à la vigilance et la mobilisation des familles, des communautés et

de tous les acteurs en vue de poursuivre les dénonciations et exiger des suites judiciaires.

Ensemble, disons NON NON aux Mutilations Génitales Féminines !

Tous mobilisés, Tous en action

L'heure de la Tolérance Zéro a sonné !

Je vous remercie

Professeur KONE Mariatou

Ministre de la Femme, de la
Protection de l'Enfant et de la
Solidarité